

ASCOTT'S

La SAS



à la conquête des marchés

Après une expérimentation réussie et la clôture des souscriptions le 15 septembre dernier, l'Assemblée constituante du 12 octobre officialise la SAS Ascott's. La SAS rassemble déjà 34 actionnaires, 34 entreprises désireuses de travailler et progresser ensemble pour décrocher de nouveaux marchés et de fournir des projets complets recherchés par les grands donneurs d'ordres.

Cette action, issue de la démarche de la CCI en faveur du SPL a recueilli le soutien de l'ensemble des institutions locales, dont la DRIRE.

M^{me} Avril, chargée du développement économique auprès de la DRIRE s'est félicitée de participer à ce projet et rappelle qu'il s'inscrit pleinement dans les actions de la DRIRE et dans la politique de l'Etat en faveur du développement des entreprises. Depuis 2003, les Ardennes rencontrent des difficultés en matière de développement économique, et la situation s'est stabilisée à des niveaux inférieurs. Le SPT peut et doit permettre aux TPE et PME/PMI locales de trouver de nouveaux marchés. C'est pourquoi la DRIRE s'implique tant dans ce projet et le suit attentivement. Le budget de cette action avoisine les 270 000 euros, dont près de 80% sont financés par l'Etat.

Le 15 septembre, l'objectif des 30 souscriptions était atteint. Aujourd'hui, 34 entreprises actionnaires perçoivent l'intérêt de cette démarche innovante et de cette organisation territoriale inédite. Tous les secteurs de l'industrie ardennaise sont présents, notamment la forge, la fonderie, l'usinage, le traitement de surface, la boulonnerie. Désormais, les entreprises ardennaises apprennent à travailler ensemble et à chasser en meute.

En matière d'organisation, la SAS est présidée par Jean-Marie LAMBERT, assisté de 4 directeurs. Ensemble, ils forment le comité de direction. Tous les 2 mois, le comité de pilotage (composé de membres du comité de direction et du chargé d'affaire) fixe la politique commerciale de l'Ascott's, veille au respect de la charte d'éthique signée par tous les actionnaires et solutionne les situations de concurrence entre actionnaires. Pour élargir le cercle des actionnaires, les souscriptions ré-ouvriront 2 fois par an.

Raymond WALKIEWICZ insiste : «C'est un intérêt collectif ! » "l'Ascott's n'est pas réservé aux industriels. Il n'y a pas un type d'entreprise spécifiquement concerné : l'industrie comme le service et les transports doivent s'inscrire dans cette logique. Tout entrepreneur a un intérêt dans cette SAS".

Composition du Comité de direction : (mandat d'un an)

Président :	Jean-Marie LAMBERT
Directeurs généraux :	Patrick BRASSEUR
	Jean-Michel LESIRE
	Fabrice TISSERONT
	Raymond WALKIEWICZ

Liste des actionnaires :

ACNP SARL	programmation
ALDEM SA	découpe laser/mécano-soudure/traitement de surfaces
ANC'OS	fixations lourdes/ouvrages d'art
ARCOMAT	ingénierie/construction matérielle
ASCOFORGE ESTAMFOR	forge/estampage
ATELIERS DES JANVES	forge/estampage
BAYONNET SA	boulonnerie
BRION SA	fabrication d'outillages
CANON Thierry SARL	mécanique générale/soudure
CEVA TECHNOLOGIES	injection/thermoplastiques
CLUB ARDENNES DEVELOPPEMENT	développement économique
COLIN MILAS	estampage/usinage/pliage
DE L'HAMAIDE	BE/mécano-soudure/usinage
DOSSOT SA	maintenance électromécanique
DRUMEL SA	usinage/montage
DUMONT Christian	expertise comptable
FONDERIE DONCHEROISE	fonderie
FONDERIES VIGNON	fonderie
GALVA 08	traitement de surface/galvanisation
GEDIMAT SPIRE SA	négoce
GENIN LOGISTIQUE SARL	transports
GTIE SAS	électricité/automatisme
JML SA	équipements industriels
JULES DOUDOUX SA	boulonnerie
LA FONTE ARDENNAISE	fonderie/mécanique générale
LA FRAPPE ARDENNAISE	frappe à froid
LECOCHE SARL	mécanique générale
MECANVOIS SA	mécanique générale
MODEC	découpage/emboutissage
POINT S PNEUS LEGROS	services
SMA	galvanisation à chaud
THIERART SARL	machines spéciales
UTA/SAMG	mécanique générale
VMI SARL	moulage par injection